

1 Désignation du produit, de la préparation et de la société

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit **Ethidium bromide**
Code du produit L07482
Producteur/fournisseur : Alfa Aesar GmbH & Co.KG
 Zeppelinstrasse 7
 D-76185 Karlsruhe / Germany
Service chargé des renseignements : Département sécurité du produit
Renseignements en cas d'urgence : Giftnotruf Universität Mainz / Poison Information Center Mainz
 www.giftinfo.uni-mainz.de Telefon:+49(0)6131/19240

E-mail: gcat@matthey.com
www.alfa-chemcat.com

2 Identification des dangers

Principaux dangers:



T+ Très toxique

Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:

R 22 Nocif en cas d'ingestion.
 R 26 Très toxique par inhalation.
 R 36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
 R 68 Possibilité d'effets irréversibles.

Système de classification :

HMS-ratings (gamme 0-4) (Hazardous Materials Identification System)

HEALTH	4	Santé (effets aigus) = 4
FIRE	1	Inflammabilité = 1
REACTIVITY	1	Réactivité = 1

Éléments d'étiquetage SGH



Danger

3.1/3 - Toxique en cas d'ingestion.
 3.1/1 - Mortel par inhalation.
 3.2/2 - Provoque une irritation cutanée.
 3.3/2A - Provoque une sévère irritation des yeux.
 3.8/3 - Peut irriter les voies respiratoires.



Attention

3.5/2 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Prévention:

Se procurer les instructions avant utilisation.
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les dispositions de sécurité.
 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
 Se laver soigneusement après manipulation.
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
 Porter un équipement de protection respiratoire.

Intervention:

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
 Un traitement spécifique est urgent (voir étiquette).
 Traitement spécifique (voir étiquette).
 Rincer la bouche.
 En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 Garder sous clef.
 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Stockage:

Élimination:

3 Composition/informations sur les composants

Nom chimique usuel (ou nom générique) Ethidium bromide (CAS# 1239-45-8): 100%
Désignation (No. CAS)
Code(s) d'identification
No. EINECS : 214-984-6

4 Premiers secours

Indications générales :

Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
 Ne retirer la protection respiratoire qu'après avoir retiré les vêtements contaminés.
 Respiration artificielle dans le cas d'une respiration irrégulière ou d'un arrêt respiratoire.

après inhalation :

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

après contact avec la peau :

Demander immédiatement conseil à un médecin
 Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.

après ingestion :

Demander immédiatement conseil à un médecin

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :

Peut être dégagé en cas d'incendie :
 Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone
 Oxyde d'azote (NOx)

Équipement spécial de sécurité :

Bromure d'hydrogène (HBr)
 Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant
 Porter un vêtement de protection totale

Nom du produit **Ethidium bromide**

(suite de la page 1)

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Les précautions individuelles:	Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Veiller à une aération suffisante
Mesures pour la protection de l'environnement :	Ne pas permettre à la matière de se libérer dans l'environnement sans autorisation gouvernementale réglementaire.
Méthodes de nettoyage/récupération :	Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13. Assurer une aération suffisante.
Indications complémentaires :	Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7 Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8 Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7 Manipulation et stockage

Manipulation :	
Précautions à prendre pour la manipulation:	Tenir les emballages hermétiquement fermés Conservé au frais et au sec en fûts très bien fermés Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail. Ouvrir et manipuler les réservoirs avec précaution.
Préventions des incendies et des explosions:	Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.
Stockage :	
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :	Aucune exigence particulière.
Indications concernant le stockage commun :	Ne pas conserver avec les agents d'oxydation
Autres indications sur les conditions de stockage :	Tenir les emballages hermétiquement fermés Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés Fermer à clé et ne permettre l'accès qu'à la personne compétente ou à ses délégués

8 Contrôle de l'expositon/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :	Hotte de laboratoire fonctionnant correctement, conçue pour les produits chimiques dangereux, et ayant une vitesse moyenne d'aspiration de 33 mètres par minute.
Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :	néant
Indications complémentaires :	Aucune donnée
Equipement de protection individuel : Mesures générales de protection et d'hygiène :	Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques. Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux. Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Conservé à part les vêtements de protection. Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau Protection respiratoire en cas de fortes concentrations
Protection respiratoire :	Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage.
Protection des mains :	Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.
Matériau des gants	Gants étanches
Temps de pénétration du matériau des gants	non déterminé
Protection des yeux :	Lunettes de protection.
Protection du corps :	Protection du visage Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques

Indications générales.	
Forme :	poudre
Couleur :	rouge foncé Pourpre
Odeur :	non déterminé
Modification d'état	
Point de fusion :	261°C (dec)
Point d'ébullition :	non déterminé
Température et début de la sublimation :	non déterminé
Point d'éclair :	non applicable
Température d'inflammation :	Non déterminé
Température de décomposition :	Non déterminé
Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosivité :	
inférieure :	Non déterminé
supérieure :	Non déterminé
Pression de vapeur :	Non déterminé
Densité :	non déterminée

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique / conditions à éviter :	Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
Substances à éviter :	Agents d'oxydation
Réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue
Produits de décomposition dangereux :	Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone Gaz nitreux. Bromure d'hydrogène

Nom du produit **Ethidium bromide**

(suite de la page 2)

11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Oral	LD50	1503 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4H	11,8 mg/m ³ /4H (rat)

Effet primaire d'irritation :

de la peau :

des yeux :

Sensibilisation :

Autres indications (sur la toxicologie expérimentale) :

Irrite la peau et les muqueuses.
Effet d'irritation.
Aucun effet de sensibilisation connu.

Des effets mutagènes ont été observés lors de tests avec des bactéries.
Des effets mutagènes ont été observés par des tests sur cellules d'espèces non-mammifères.
Des effets mutagènes ont été remarqués par des tests sur insectes.
Mutagenic effects have been observed with human fibroblast.
Mutagenic effects have been observed with human leukocyte.
Expériences faites sur des animaux de laboratoire ont provoqués des effets mutagènes.

Indications toxicologiques complémentaires :

D'après ce que nous savons, la toxicité aiguë et chronique de cette substance n'est pas complètement connue. Aucune donnée de classification disponible concernant les propriétés cancérogènes de cette matière de la part de EPA, IARC, NTP, OSHA et ACGIH.

12 Informations écologiques

Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 1 (Classification propre) : peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Ne pas permettre à la matière de se libérer dans l'environnement sans autorisation gouvernementale réglementaire.

13 Considérations relatives à l'élimination

Produit :
Recommandation :

Consulter les réglementations d'État, locales ou nationales pour une élimination appropriée.
Remettre à la collecte de déchets toxiques ou apporter à la déchetterie pour déchets dangereux.
Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

Emballages non nettoyés :
Recommandation :

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Prescriptions de transport

Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :



Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :

Indice Kemler :

No. UN

Groupe d'emballage :

Désignation du produit :

Quantités limitées (LQ)

Catégorie de transport

Code de restriction en tunnels

6.1 (T2) Matières toxiques.
66
2811
I
2811 SOLIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A. (Ethidium bromide)
LQ0
1
C/E

Transport maritime IMDG/GGVSee (ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer) :



Classe IMDG/GGVmer :

No. UN :

Label

Groupe d'emballage :

Désignation technique exacte :

6.1
2811
6.1
I
TOXIC SOLID, ORGANIC, N.O.S. (Ethidium bromide)

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :



Classe ICAO/IATA :

No. ID UN :

Label

Groupe d'emballage :

Désignation technique exacte :

6.1
2811
6.1
I
TOXIC SOLID, ORGANIC, N.O.S. (Ethidium bromide)

"Règlement type" de l'ONU:

UN2811, SOLIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A., 6.1, I

15 Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE :

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :



T+ Très toxique

Phrases R :

22 Nocif en cas d'ingestion.
26 Très toxique par inhalation.
36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
68 Possibilité d'effets irréversibles.

Phrases S :

4 Conserver à l'écart de tout local d'habitation.
9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
20 Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

(suite page 4)

Fiche technique de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.02.2009

Révision: 16.02.2009

Nom du produit *Ethidium bromide*

(suite de la page 3)

- 28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à grande eau.
36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

Prescriptions nationales :

Indications sur les restrictions de travail : Pour l'utilisation: seulement par des personnes techniquement qualifiées.
Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes

Classe de pollution des eaux : Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

16 Autres données

Les employeurs devraient considérer cette information seulement comme complément à leurs propres informations et devraient, de manière autonome, décider si cette information doit être appliquée afin d'assurer une utilisation correcte et de protéger la santé et la sécurité des employés. Cette information est fournie sans garantie et toute utilisation du produit non conforme à cette fiche de données de sécurité, ou en combinaison avec tout autre produit ou procédé, incombe à la responsabilité de l'utilisateur.

Service établissant la fiche technique : Département pour la Santé, la Sécurité et l'Environnement

Contact : Paul V. Connolly

Acronymes et abréviations:
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
ICAO: International Civil Aviation Organization
ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent

F